

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Blaikie: Je voudrais qu'on me dise ce qui se passe au juste. Quelqu'un pourrait peut-être aller chercher le ministre afin que je puisse lui poser ma question sur la situation du régime d'assurance-maladie.

Une voix: Votre question n'est pas très importante.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député doit poser sa question à un ministre. Mais je vois que M^{me} le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social revient à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Blaikie: Madame le Président, de jour en jour et de plus en plus, je trouve que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ressemble à l'empereur Néron qui jouait du violon tandis que Rome brûlait. Apparemment, le ministre préfère parler à tort et à travers, tandis que le régime national d'assurance-maladie s'effondre sous nos yeux.

Il y a déjà un an et demi que le rapport Hall a été déposé, déjà trois ans que la crise du régime d'assurance a éclaté, et déjà six mois que le groupe de travail tripartite a déposé son rapport. Madame le ministre a reçu des recommandations à ne plus en savoir quoi en faire. Elle n'a pris aucune initiative, mais elle nous a servi des excuses à profusion. Aurait-elle l'obligeance de faire part à la Chambre des dispositions qu'elle a prises avec ses homologues provinciaux en vue d'établir des normes nationales précises pour le régime d'assurance-maladie?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je pourrais par exemple répondre au député en lui demandant s'il connaît le point de vue du nouveau ministre de la Santé du Manitoba à propos du régime d'assurance-maladie. Sa réponse nous serait d'une très grande utilité.

Des voix: Oh, oh!

Mme Bégin: Elle nous révélerait jusqu'où pourrait aller la surfacturation avant que le système s'effondre. Le ministre va peut-être adopter un point de vue différent de celui de ses homologues. Il est l'un des personnages clés dans cette affaire. Ce ministre est de la même allégeance politique que le député. Ce dernier a-t-il communiqué avec lui? Je serais très curieuse de savoir, à l'instar de beaucoup de Canadiens, si les ministres de la Santé ont décidé entre eux d'une nouvelle politique. En ce qui nous concerne, nous avons décidé de renforcer le régime d'assurance-maladie. Le ministre ferait bien d'en faire autant.

LES HONORAIRES DES MÉDECINS—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT CONCERNANT LES SUPPLÉMENTS
D'HONORAIRES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, tout le monde connaît la position du gouvernement de la Saskatchewan et du Manitoba à l'égard des suppléments d'honoraires exigés par les médecins. Si le ministre manifestait un minimum de leadership, elle interviendrait immédiatement. J'ignore combien de temps elle va continuer à tenir ces propos aigres-doux au sujet du Manitoba et de la Saskatchewan, car elle est la seule à trouver cela drôle.

Des voix: Bravo!

M. Blaikie: Le ministre s'est prononcé en faveur d'une révision de la loi sur l'assurance-maladie afin qu'il y soit clairement précisé que les suppléments d'honoraires vont à l'encontre des objectifs et du principe de l'assurance-maladie. Nous avons des médecins qui exigent des suppléments d'honoraires en Alberta. Au Manitoba les médecins demandent 35 p. 100 d'augmentation. La rémunération d'un médecin est au centre du problème de l'assurance-maladie.

Comment le ministre compte-t-il régler cette question? Peu importe quelle est la position du ministre de la Santé du Manitoba. Quelle est la sienne? Comment compte-t-elle amener l'ensemble du pays à se prononcer contre les suppléments d'honoraires et mettre en place un mécanisme pour assurer une rémunération satisfaisante aux médecins, comme le recommandait le docteur Hall? Que compte proposer le ministre?

M. Nielsen: Sur les quatre aspects du problème.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, d'autres ministres qui jouent un rôle clé dans le système d'assurance-maladie ont pris position. Ils sont dix. Le gouvernement national représente les intérêts des Canadiens. Il ne faut surtout pas oublier que c'est lui qui fournit environ la moitié des sommes consacrées à l'assurance-maladie. Je trouverais très agréable d'avoir quelques alliés pour entamer la conférence fédérale-provinciale que je compte tenir avec mes homologues. Par conséquent, la question que j'ai posée au député est tout à fait pertinente, je tiens à le souligner.

● (1440)

Quant au reste, le député devrait le savoir, car je pense lui avoir déjà dit plusieurs fois que nous organisons actuellement la première d'une série de conférences sur le renouvellement de l'assurance-maladie où je présenterai à mes collègues provinciaux les nouvelles règles du jeu visant à renforcer l'assurance-maladie. Comme il le sait, nous ne pouvons pas tout d'un coup suspendre les paiements et diminuer les services. Je ne vois pas en quoi cela aiderait les personnes qui ont des problèmes de santé.

M. Blaikie: C'est vous qui l'avez dit, pas moi. Faites votre travail.

Mme Bégin: Il est vrai que nous essayons de contourner les obstacles de façon à renforcer l'assurance-maladie et je crois que nous y sommes parvenus ces deux dernières années.

LE FINANCEMENT FÉDÉRAL

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, M^{me} le ministre sait qu'en ce moment même, son collègue, le ministre des Finances, essaie de faire accepter aux gouvernements provinciaux des réductions de taille dans le financement fédéral leur étant destiné, ce qui nuira beaucoup aux soins de santé, sans parler de l'enseignement postsecondaire. Est-ce que le ministre a l'intention de ne pas broncher et de laisser l'insouciance du ministre des Finances mettre en jeu l'avenir du régime d'assurance-maladie, ou bien cherche-t-elle à persuader son collègue d'abandonner ces ridicules réductions qui serviront d'excuse à des provinces comme l'Ontario et l'Alberta...